



APPEL À CANDIDATURE INTERNE ET EXTERNE

ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE ET SOCIALE

N°79/2024/A

1 POSTE DE TRAVAILLEUR SOCIAL (H/F)

CDI TEMPS PLEIN

MOBILITE INTERNE POSSIBLE

PARCOURS ADULTE RESIDENCE HABITAT JEUNES « LE BLOOTLAND »

PRÉSENTATION DE NOTRE ASSOCIATION

Créée le 12 Mai 1964, l'Association d'Action Éducative et Sociale a pour mission d'apporter un accompagnement éducatif, social et professionnel aux personnes en difficulté. L'AAES ne fait aucune distinction d'âge : elle accompagne, au sein de ses différents parcours, à la fois les mineurs en situation de danger, les jeunes adultes, les adultes et les familles en difficulté sociale. Elle agit par tous les moyens mis à sa disposition (la création, l'aménagement, l'extension et la gestion des services, des organismes et des établissements) pour héberger et permettre l'accès au logement des jeunes, adultes et familles en difficulté sociale.

DESCRIPTION DU SERVICE ET MISSIONS DU POSTE À POURVOIR

Le Parcours Adulte accompagne des personnes en grandes difficultés sociales. Il est composé de plusieurs établissements et services (CHRS, HU, Service Logement, pension de famille, résidences habitat jeunes, LHSS...) qui forment un ensemble d'actions ayant toutes pour lien commun la lutte contre les exclusions. Celui-ci permet la mise en œuvre d'un accompagnement social global en vue d'une réinsertion sociale durable pour les usagers. Les Résidences Habitat Jeunes s'adressent principalement à des jeunes en voie d'insertion sociale et professionnelle âgés de 18 à 30 ans. Le principe de la politique d'accueil est basé sur le brassage social entre jeunes mais aussi sur une ouverture prioritaire à ceux pour lesquels cet hébergement transitoire, dans une structure bénéficiant d'un encadrement socio-éducatif, apparaît particulièrement souhaitable avant tout accès au logement autonome.

Les missions principales du poste :

- Vous assurez l'accueil et l'accès au logement des jeunes,
- Vous accompagnez les résidents dans la vie collective,
- Vous menez des actions afin de favoriser l'autonomie des jeunes,
- Vous proposez du soutien individuel sur toutes les thématiques de la vie quotidienne, de l'insertion socioprofessionnelle et du logement,
- Vous êtes amené à collaborer avec les partenaires de la structure,
- Vous accompagnez les jeunes dans leur projet de sortie vers une solution adaptée.



PROFIL DE COMPÉTENCES RECHERCHÉ

- Connaissance du domaine du logement adapté ;
- Connaissance du public et des problématiques des personnes accueillies en résidence habitat jeunes ;
- Capacités à mobiliser les jeunes autour de divers projets
- Disponibilité, esprit d'initiative, sens du travail en équipe.

CONDITIONS D'EMPLOI

- Horaires selon cycles avec temps de présence en soirée, ponctuellement le samedi
- Diplôme obligatoire : DEES, CAFME, DECESF, DEASS, BPJEPS
- Salaire défini selon grille de la CCNT du 15 mars 1966
- Permis B obligatoire
- Lieu d'exercice : **Dunkerque**
- Date potentielle de prise de fonction : **06/01/2025**
- Durée du contrat : **CDI 35H**

AVANTAGES SOCIAUX

- Pour tous les salariés :
 - les congés trimestriels (6 jours de congés trimestriels, 3 trimestres sur 4),
 - les congés annuels (2,5 jours ouvrables de congés payés par mois de travail)
 - les congés d'ancienneté (2 jours à partir de 5 ans d'ancienneté, 4 jours à partir de 10 ans d'ancienneté et 6 jours à partir de 15 ans d'ancienneté).
- Indemnité complémentaire pour certaines catégories socio-professionnelles. (Accord d'entreprise concernant les plus bas salaires)
- Valorisation du travail sur site lors des soirées des 24 et 31 Décembre pour les assistants familiaux et les salariés des structures d'hébergement.

COMMENT POSTULER ?

Merci d'adresser votre candidature (CV + Lettre de motivation) à :

Monsieur Jérôme Rybinski, Directeur du Parcours Adulte : 41 Rue du Fort Louis – 59140 DUNKERQUE et à
Madame Maité BLANDIN, Cheffe de service,

Ou par mail : jrybinski@aaedk.org + mblandin@aaedk.org + Copie au service des RH : candidatures@aaedk.org

POUR LE 13/12/2024 AU PLUS TARD

Les entretiens auront lieu dès que possible avec M Rybinski, directeur du parcours et Mme BLANDIN, cheffe de service.

Prise de décision dès que possible.

Ordre de priorité dans le traitement des candidatures :

- 1/ Salariés titulaires d'un CDI
- 2 / Salariés titulaires d'un CDD
- 3 / Candidatures externes

POUR EN SAVOIR PLUS :

Retrouvez toutes les informations concernant notre association, ainsi que nos actualités, sur : www.aaedk.org